

Plus besoin de faire des bornes pour recharger sa voiture

Depuis maintenant 1 an, il est possible pour le propriétaire d'une voiture électrique ou hybride de recharger les batteries de son véhicule gratuitement sur le parking du Centre commercial de l'Hôtel de Ville.

Recharger en toute simplicité

La station de recharge est située à l'extrémité de la rue Jean-François Chalgrin, sur le parking de l'Hôtel de Ville. Deux places de stationnement sont réservées aux véhicules électriques. Cette borne gratuite permet de brancher son véhicule et s'adapte aux modèles de voitures électriques ou hybrides, fonctionnant avec des prises de type 2 et 3 pour un rechargement rapide.

Moins de CO2 dans nos villes

Rouler électrique réduit les rejets de gaz à effet de serre. Même en comptant le CO2 émis lors de la production d'électricité, l'utilisation d'un véhicule électrique génère beaucoup moins de gaz carbonique qu'un véhicule à essence. Un atout dans nos agglomérations fréquemment soumises aux pics de gaz polluants.

Garges engagée

Les véhicules électriques ayant une autonomie limitée, les utilisateurs potentiels sont souvent dissuadés par la rareté des équipements pour brancher leur voiture. Avec ces bornes, la ville de Garges renforce les points de recharge disponibles en France et prouve une fois de plus sa volonté d'améliorer le quotidien des Gargeois.

[Vivre à Garges](#)

Publié le 25/03/2016